



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Champ d'application

Question écrite n° 2995

## Texte de la question

M Joseph Gourmelon attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, au sujet du taux de TVA applique aux automobiles specialement amenees pour les personnes handicapees. Il s'etonne en particulier que l'embrayage et la boite de vitesses automatique ne soient pas consideres par l'administration fiscale comme des ameneements specifiques. Or, de nombreuses personnes handicapees ne sont titulaires du permis de conduire que sous reserve d'un ameneement de ce type. Il peut paraître anormal de ne pas considerer, au regard de la TVA, la depense supplementaire que necessite leur handicap d'autant plus que ne sont generalement equipees de boite automatique que le haut de gamme des differentes series de vehicules. Il lui serait donc reconnaissant de bien vouloir lui donner son appreciation sur ce probleme.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est desireux de limiter le plus possible les depenses supplementaires que doivent supporter les personnes atteintes d'un handicap. Cette volonte se concretise dans le projet de loi de finances pour 1989 par une extension du taux le plus faible de la taxe sur la valeur ajoutee a certains appareillages pour handicapes (chaussures orthopediques, objets de petit appareillage) qui en etaient jusqu'a present exclus. Il n'est pas possible d'aller au-dela et d'accorder le benefice de cette mesure aux embrayages et boites de vitesses automatiques. En effet ces equipements ne sont pas reserves aux personnes handicapees et sont d'ailleurs souvent montes en serie. La mesure suggeree par l'honorable parlementaire conduirait donc a de tres grandes difficultes d'application. C'est pourquoi, d'une maniere generale, le taux de la taxe sur la valeur ajoutee est fixee en fonction de la nature du produit et non de sa destination.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gourmelon Joseph](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2995

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 1988, page 2627